

# NATIONALE 3 SUD

à

## MILLAU les 22 et 23 mai 2010

### Stade d'eaux vives de La Maladrerie



comité  
départemental  
aveyron



R1 : Christine GROLLEMUND 06 71 34 54 87  
Juge arbitre : André THOMAS

- **INSCRIPTIONS**

Sur le site de la FFCK, date limite le **17 mai 2010**

10 € par embarcation inscrite à la clôture des inscriptions

Chèque à l'ordre de FFCK à la confirmation des inscriptions

Pour toute inscription tardive la pénalité réglementaire de 15 euros sera appliquée.

Renseignements : [cdck12@laposte.net](mailto:cdck12@laposte.net)

Invités possibles (L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre en fonction de la participation, faire la demande par mail).

Nous recherchons des ouvreurs. Merci de nous contacter.

- **REGLEMENT**

Application du règlement FFCK slalom 2010 et en particulier :

- Pagaie verte eau vive obligatoire
- Vérification du matériel : casque et gilet aux normes CE, réserves de flottabilité, chaussons
- Un juge qualifié, licencié et non compétiteur à partir de 3 bateaux inscrits, 2 juges à partir de 13 bateaux. L'inscription du (des) juge(s) est à faire en même temps que les inscriptions des compétiteurs. Rappel : une pénalité de **200 euros** par juge est prévue en cas d'absence. N'oubliez pas de vous munir de votre livret de juge

- **HEBERGEMENTS**

La ville offre de nombreuses possibilités d'hébergement :

Office du tourisme de Millau : 05 65 60 02 42

<http://www.ot-millau.fr> ou [office.tourisme.millau@wanadoo.fr](mailto:office.tourisme.millau@wanadoo.fr)

- **RESTAURATION**

Une buvette sera installée le samedi après-midi et le dimanche.

A proximité = un magasin Super U, ouvert aussi le dimanche matin, le célèbre Mac Do...

- **PROGRAMME**

**Samedi 22 mai**

- 10h00 à 16h30 = entraînement sous la responsabilité des clubs
- 14h00 à 16h00 = confirmation des inscriptions et des juges
- 16h00 à 17h00 = montage du bassin
- 17h00 = réunion des juges et attribution des postes.
- 17h30 = ouverture et validation du parcours (juges en place), réunion des chefs d'équipe

**Dimanche 23 mai**

- 08h00 = remise des dossards par club contre une caution de 100 euros, chèque à l'ordre du CDCK 12.
- 08h30 = remise du matériel aux juges
- 09h30 = départ de la course avec les invités
- 10h00 = 1ère manche
- 13h30 = 2ème manche